

Nom .....  
 Prénom.....  
 Spécialité.....  
 Adresse.....

Service.....  
 Code Postal..... Ville.....  
 Tél..... Portable.....  
 e-mail (obligatoire).....

**ASSISTERA AU CONGRÈS DES GYPOM - JEUDI 25 & VENDREDI 26 AVRIL 2019**

**DROITS D'INSCRIPTION**

Comprenant conférences, pauses et déjeuners selon le cas

	Médecins		Sage-femme / Puéricultrice	
	Avant le 10 Mars	Après le 10 Mars	Avant le 10 Mars	Après le 10 Mars
1/2 journée jeudi (14h-18h30)	90 €	110 €	70 €	90 €
Journée du jeudi	190 €	210 €	160 €	180 €
Journée du vendredi	190 €	210 €	160 €	180 €
Jeudi & vendredi	300 €	320 €	270 €	290 €

TOTAL €

**CHOIX DE L'ATELIER**

1  2  3  4

Jeudi 25 avril de 16h30 à 18h30

- Inscription dans le cadre de la formation continue** - une convention vous parviendra par mail et la facture sera envoyée à l'issue de la formation - Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 25 14 01 708 14 auprès du Préfet de la région Basse-Normandie. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat. Le paiement s'effectuera à l'issue de la manifestation ou selon les modalités préétablies avec l'entreprise et l'OPCA.

**INSCRIPTION AU DPC** Inscription indépendante du congrès - S'inscrire directement sur le site [odpcgo.org](http://odpcgo.org) - contact : [organisation@odpcgo.org](mailto:organisation@odpcgo.org) - tél.05 61 22 73 42

- Inscription au DPC - 1/2 journée - PEC DU COUPLE INFERTILE
- Inscription au DPC - 1/2 journée - DÉPISTAGE ET PEC DES VICTIMES DE MUTILATIONS SEXUELLES
- Inscription au DPC - 1/2 journée - PEC DU FROTTIS ANORMAL : NOUVELLES RECOMMANDATIONS

**RÉSERVATION HÔTELIÈRE** Nous vous invitons à réserver votre chambre directement sur le site de l'hôtel ou d'autres centrales de réservation.

Règlement par chèque bancaire à l'ordre de : JPCOM Gypom ou règlement par virement bancaire  
 IBAN : FR76 3002 7160 0100 0227 5460 442 BIC : CMCIFRPP (Merci de joindre un avis de virement)

Bulletin d'inscription complété à renvoyer avec le règlement ou avis de virement à **JP COM • 75, Av Clémenceau - 14000 CAEN**  
 Tél: 02 31 27 19 18 - Fax: 02 31 27 19 17  
 e-mail : [jpc@jpc.com](mailto:jpc@jpc.com)

Toute annulation doit être transmise par écrit au secrétariat de JP Com - Retenue de 50 € sur l'inscription pour toute annulation avant le 1er mars 2019, aucun remboursement possible après cette date.



**Renseignements & inscriptions**

**JP COM**

75, Avenue Clémenceau - 14000 CAEN  
 Tél: 02 31 27 19 18 - Fax: 02 31 27 19 17

e-mail : [jpc@jpc.com](mailto:jpc@jpc.com)

[www.jpc.com](http://www.jpc.com)

**Formalités**

Une inscription n'est retenue que si elle est accompagnée d'un règlement ou d'une prise en charge par la Formation Médicale Continue ou autres collectivités. Une inscription prise est considérée comme définitive et non remboursable à partir du 1er mars 2019. Avant cette date, des frais de dossier de 50 € seront déduits de tout remboursement.



**Hôtel de l'Amirauté**

Touques  
 14800 DEAUVILLE  
 Tél : 02 31 81 82 83  
 Fax : 02 31 81 82 93  
[hotel@amiraute.com](mailto:hotel@amiraute.com)

**Accès voiture**

Autoroute A-13, sortie Deauville - Trouville (A-935) après la sortie de l'autoroute suivre la nationale 177, au rond-point, 2<sup>ème</sup> à droite vers Trouville, puis 2<sup>ème</sup> feu à gauche

**Accès train**

Au départ de la gare St-Lazare grandes lignes vers Caen - Cherbourg ou direct Deauville

**19** èmes Journées de Gynécologie, de Pédiatrie néonatale, d'Obstétrique et de Médecine prénatale

Session de DPC



Hôtel de l'Amirauté **DEAUVILLE**  
**25 & 26 avril 2019**

Comité scientifique

Guillaume BENOIST (Caen)  
 Charles MUSZYNSKI (Amiens)  
 Eric VERSPYCK (Rouen)

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 25 14 01 708 14 auprès du Préfet de la région Basse-Normandie. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat



# Programme scientifique

19

Journées de Gynécologie,  
de Pédiatrie néonatale,  
d'Obstétrique,  
et de Médecine périnatale

DEAUVILLE  
25 et 26 avril 2019



Jeudi 25 Avril 2019

08h30 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

Session 1/2 journée

09h00 **DPC 1 - Prise en charge du couple infertile**

Experts : Christine Denoual Ziad et Sophie Lubrano (Caen)

**DPC 2 - Dépistage et prise en charge des victimes de mutilations sexuelles féminines**

Experts : Fabrice Sergent (Amiens) et Manon Bestaux (Rouen)

**DPC 3 - Prise en charge du frottis anormal : nouvelles recommandations**

Experts : Charles Muszynski (Amiens) et Ségolène Lanta-Delmas (Amiens)

12h30 DÉJEUNER

14h00 **Médecine Fœtale en Pratique Echo live - Session imagerie et vidéo**

Moderateurs : Guillaume Benoist (Caen), Charles Muszynski (Amiens)

► Organes génitaux externes  
Karine Braun, Rosalie Cabry (Amiens)  
Mariannick Maupin (Argentan)

► Présentation de cas cliniques et quizz

16h00 PAUSE

16h30 **Ateliers**

① Sexologie

Patrick Leuillet (Amiens), Delphine Vardon (Caen)

② Suture du périnée

Emmanuel Closset (Saint-Quentin)  
Marie-Agnès Poulain (Amiens)

③ Annonce d'une malformation foetale

Anne Bellot (Caen), Patricia Dolley (Caen), Pascal Corde (Amiens)

④ Manœuvres obstétricales : Lovset - Jacquemier - Mac Roberts

Julien Béal (Amiens), Alain Diguët (Rouen)

18h30 FIN DE LA 1<sup>ère</sup> JOURNÉE

Vendredi 26 Avril 2019

08h30 ● ACCUEIL DES PARTICIPANTS

**Accouchement par césarienne aujourd'hui**

Modérateurs : Guillaume Benoist (Caen) - Eric Verspyck (Rouen)

09h00 État des lieux en France : Robson, épidémiologie

Catherine Deneux-Tharaux (Paris)

09h30 Conséquences néonatales de la césarienne programmée

Agnès Giuseppi (Paris)

10h00 Césarienne « physiologique »

Thierry Harvey (Paris)

10h30 PAUSE

11h30 Comment diminuer son taux de césarienne ?

Pascal Gaucherand (Lyon)

12h00 La cicatrice utérine dans tous ses états

Patrick Rozenberg (Poissy)

12h30 DISCUSSION

13h00 DEJEUNER - CAFE & VISITE DES STANDS

14h30 ● **TABLE RONDE ÉTHIQUE**

**Quelle est la bonne information à délivrer à l'approche de l'accouchement ?**

Animateur : Grégoire Moutel (Caen)

France Artzner - représentante du CIANE (Collectif Interassociatif Autour de la Naissance)

Anne Bourdon - Sage-femme (Rouen)

Mathias Couturier - Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, université de Caen Normandie, expert en droit des personnes et droit de la santé.

Guillaume Grandazzi - Sociologue Université Caen Normandie et Coordonnateur de l'Espace de Réflexion Ethique de Normandie

Fabrice Pierre - Gynécologue-Obstétricien (CHU de Poitiers)

16h30 CLÔTURE DES JOURNÉES

Durée du congrès : 13h

**Session de DPC**

Pour valider l'action de DPC, s'inscrire sur le site [odpcgo.org](http://odpcgo.org).  
Contact : [organisation@odpcgo.org](mailto:organisation@odpcgo.org) - 05 61 22 73 42.

L'inscription au congrès est indépendante aux fins de validation d'une session DPC.

Une salle sera dédiée exclusivement aux personnes validant le DPC pour les 3 sessions.

**Développement de compétences**

L'appréciation des résultats et les procédures d'évaluation se concrétiseront par la soumission d'une fiche d'évaluation remise à la fin de la formation. Une attestation, précisant la nature, les acquis et la durée de la session, sera remise au bénéficiaire à l'issue de la prestation. Programme de la formation joint

Les droits d'inscriptions couvrent l'intégralité des frais engagés de l'organisme de formation pour cette session.

**JPCom**

SIRET 381 080 209 000 46

RCS Caen B 381 080 209

Code NAF 8230 Z

EURL au capital de 7623 €

Conformément à l'article L441-6 du code de commerce, des pénalités de retard sont dues à défaut de règlement le jour suivant la date de paiement figurant sur la facture. Le taux d'intérêt de retard est égal à 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur à la date d'échéance. Prix nets, pas d'escompte pour paiement anticipé. Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire. Une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 € est également exigible de plein droit en cas de retard de paiement, une indemnisation complémentaire peut être réclamée sur justificatifs.

Non soumis à TVA au titre de la formation.

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 25 14 01 708 14 auprès du Préfet de la région Basse-Normandie.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat. Le paiement s'effectuera à l'issue de la manifestation ou selon les modalités pré-établies avec l'entreprise et l'OPCA.

Nombre de participants : 500



èmes GYPOM

èmes

19